

09-INI-024



Grand Conseil - Secrétariat g
Pl. du Château 6 - 1014 Lau

Déposé le 22 SEP. 200

Scanné le 23 SEP. 200

Initiative parlementaire de AGT (POP et solidarités)

Le canton de Vaud instaure la gratuité des transports publics et/ou collectifs sur son territoire

Cette initiative répond à plusieurs inquiétudes liées au mode de transports de la population. Les routes sont souvent engorgées et pourtant le transport privé en voiture est encore largement privilégié, même si la crise énergétique est proche et que, selon de nombreux experts, le « pic pétrolier » est déjà passé. Beaucoup d'usagers font un calcul simple, que, partant du fait qu'ils ont une voiture pour laquelle ils ont déjà payé taxes et assurances, il leur est meilleur marché de se déplacer dans leur véhicule privé que de prendre les transports collectifs, dont les tarifs sont souvent dissuasifs, surtout pour les familles.. Ils invoquent aussi le manque de cadences desdits transports en commun pour préférer leur voiture, alors que les entreprises de transports invoquent, elles, la sous-utilisation pour augmenter les prix. Cela, au nom d'une rentabilité à court terme qui reste discutable dans un domaine si sensible. Il faut donc trouver un mode incitatif important pour faire basculer le trafic des voyageurs de la voiture vers les transports collectifs, à un moment où la prise de conscience de l'urgence écologique semble rassembler la classe politique et une grande partie de la population.

Les transports en commun sont déjà largement subventionnés par la Confédération et le Canton non seulement en ce qui concerne les infrastructures, mais aussi l'exploitation. Il s'agit maintenant d'aller plus loin et d'en assurer l'entier du financement par les pouvoirs publics, ce qui correspond aujourd'hui à une augmentation pour le canton de quelque 140 millions (soit la part payée par les usagers), comme nous l'a confirmé le service de la mobilité cantonal. Bien sûr, cette initiative ne doit pas se faire au détriment de l'amélioration de l'offre des transports en commun et doit être associée à d'autres incitatifs en particulier liés à l'aménagement du territoire.

Il faudrait prévoir une période de transition de 5 ans environ pour, dans un premier temps probablement, élargir la communauté tarifaire existante des transports en commun à tout le canton, tout en augmentant le nombre de bénéficiaires de la gratuité, en commençant par les enfants, les jeunes en formation puis les aînés.

Néanmoins, le but ultime doit être la gratuité pour tous puisque cela doit correspondre à un service dont chaque personne doit pouvoir bénéficier.

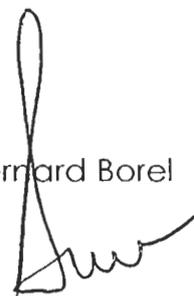
Il s'agira de trouver le financement qui devra se faire via l'impôt, mais dont les modalités seront réglées dans la loi. Il faudra néanmoins veiller à ce que, financièrement, les ménages à petits revenus et les familles voient, pour le moins, leur « revenu disponible » n'être pas péjoré par cette mesure.

Cette initiative ne concerne, en principe, pas les transports de type « remontées mécaniques » des Alpes vaudoises ou du Jura. La loi d'application réglera les détails et exceptions en particulier le cas des régions limitrophes du canton et dont les compagnies de transports travaillent sur deux ou plusieurs cantons.

En conclusion, l'initiative demande que soit inscrit dans la Constitution cantonale le principe de la gratuité des transports en commun sur le territoire cantonal.

Aigle, 22 septembre 09,

Bernard Borel



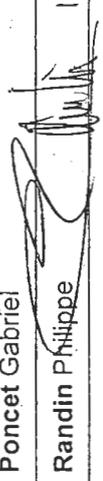
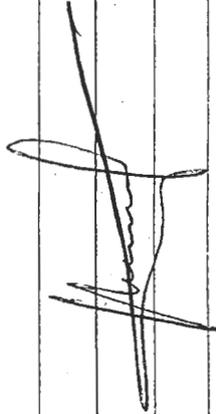
SOUHAITE DEVELOPPER

DEMANDE NEVAI EN COURRIER

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durusel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Flora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique	Debluë François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoiser Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas 
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane 	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne 	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe 	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel 	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Zwahlen Pierre